



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/62/6/Add.1
16 novembre 2010

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-deuxième réunion
Montréal, 29 novembre – 3 décembre 2010

Addendum

**ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS RETARDÉS ET
PERSPECTIVES DES PAYS VISÉS A L'ARTICLE 5 À SE CONFORMER
AUX PROCHAINES MESURES DE RÉGLEMENTATION
DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL**

Ce document est émis afin de :

- **Ajouter** l'alinéa suivant au paragraphe 1 :
 - g) La Partie VII présente l'état des mesures entreprises par les agences principales dans le but d'obtenir du cofinancement.
- **Ajouter** la phrase suivante au paragraphe 54, afin d'aborder les questions relatives aux projets sur les refroidisseurs dans les Caraïbes :

En ce qui a trait au projet sur les refroidisseurs dans les Caraïbes (LAC/REF/47/DEM/36) mis en œuvre par le PNUD, le PNUD a indiqué qu'aucun autre participant n'a été recensé pour le projet sur les refroidisseurs et suggère que le projet soit examiné aux fins d'annulation à la 63^e réunion.

- **Ajouter** la partie VII au document, comme suit :

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

PARTIE VII : MESURES PRISES PAR LES AGENCES PRINCIPALES POUR OBTENIR DU COFINANCEMENT

64 (bis). Le Comité exécutif, à sa 61^e réunion, a demandé aux agences principales des pays mentionnés à l'annexe VII du rapport de la 61^e réunion du Comité exécutif de fournir l'information la plus récente sur l'état où en sont les efforts entrepris pour obtenir du cofinancement (décision 61/11 f) ii). Le Secrétariat a fait parvenir l'annexe contenant le nom des pays aux agences et a demandé que des rapports lui soient remis. Toutes les agences ont fourni de l'information sur leurs efforts, bien que l'information fournie par le PNUD et le PNUE n'ait pas fait référence à des pays en particulier. Le PNUD et l'ONUDI ont tenté de classer leurs réponses et le Secrétariat a ajouté des catégories afin de faciliter la comparaison entre les agences.

64 (ter). Le Secrétariat a classé les mesures prises par les agences principales selon les catégories mentionnées dans le tableau 14, ci-dessous. La catégorie « cofinancement de l'entreprise pour le déménagement » fait état du cofinancement sollicité afin de déménager les usines. La catégorie « FEM pour les composants inadmissibles » représente le financement accordé par le Fonds pour l'environnement mondial pour des composants qui ne sont pas admissibles à un soutien financier du Fonds multilatéral. De même, la catégorie « bilatérale pour les composants inadmissibles » fait référence à la contribution des agences bilatérales au financement des activités inadmissibles aux termes du Protocole de Montréal. La catégorie « marchés du carbone » fait état des efforts entrepris afin d'obtenir du cofinancement pour maximiser les bienfaits climatiques non exigés en vertu du Protocole de Montréal, par le biais des marchés du carbone. La catégorie « occasions de financement des accords multilatéraux sur l'environnement » fait référence au financement sollicité auprès d'accords multilatéraux sur l'environnement.

Tableau 14

LISTE DES MESURES VISANT À OBTENIR DU COFINANCEMENT, PAR AGENCE

	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
Informé le Bureau national de l'ozone	Angola, Argentine, Arménie, Bangladesh, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Fidji, Gambie, Géorgie, Ghana, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kirghizistan, Liban, Malaisie, Nigéria, Panama, République de Moldavie, République dominicaine, République islamique d'Iran, Sri Lanka, Trinité-et-Tobago, Uruguay	Dans le cadre de toutes les réunions régionales	Albanie, Algérie, Arabie saoudite, Bosnie-Herzégovine, Cameroun, Croatie, Égypte, Ex-République yougoslave de Macédoine, Honduras, Jordanie, Jamahiriya arabe libyenne, Maroc, Mexique, Monténégro, Nicaragua, Niger, Oman, Pakistan, Qatar, République bolivarienne du Venezuela, République démocratique de Corée, Sénégal, Serbie, Soudan, Syrie, Tunisie, Turquie, Turkménistan	
Cofinancement de l'entreprise pour les composants inadmissibles	Bangladesh, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Fidji, Inde, Indonésie, Liban, Malaisie, Nigéria, République islamique d'Iran, Sri Lanka		Algérie, Croatie, Maroc, Mexique, Monténégro, Pakistan, République bolivarienne du Venezuela, Soudan, Turquie, Turkménistan	
Cofinancement de l'entreprise pour la technologie	Bangladesh, Brésil, Chili, Chine, Colombie, El Salvador, Fidji, Inde, Indonésie, Liban, Malaysia, République dominicaine, Sri Lanka			

	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
Cofinancement de l'entreprise pour le démenagement	Arménie, Bangladesh, Chili, Colombie			
Cofinancement du gouvernement	Argentine, Arménie, Bangladesh, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Fidji, Gambie, Géorgie, Ghana, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kirghizistan, Liban, Malaisie, Nigeria, Panama, République de Moldavie, République dominicaine, République islamique d'Iran, Sri Lanka, Trinité-et-Tobago, Uruguay	Cambodge	Cameroun, Croatie, Mexique, Monténégro, Niger, Sénégal, Serbie, Turquie, Turkménistan	
FEM pour les composants inadmissibles			Cameroun, Mexique, Niger, Serbie, Turquie	Philippines, Viet Nam
Bilatérale pour les composants inadmissibles	Chine, Fidji, Inde, Indonésie, Liban, Malaisie, République islamique d'Iran, Sri Lanka		Cameroun, Mexique, Niger, Serbie, Turquie	
FEM efficacité énergétique et transformation du marché	Arménie, Bangladesh, Chine, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Ghana, Inde, Indonésie, Kirghizistan, Liban, Malaisie, Nigéria, Panama, République islamique d'Iran, Sri Lanka, Trinité-et-Tobago			
PNUD projet de fonds d'affectation spéciale thématique sur l'efficacité énergétique dans les édifices publics	Jamaïque			
Occasions de financement des accords multilatéraux sur l'environnement			Albanie, Algérie, Arabie saoudite, Bosnie-Herzégovine, Cameroun, Croatie, Égypte, ex-République yougoslave de Macédoine, Jordanie, Maroc, Mexique, Niger, Oman, Pakistan, Qatar, Sénégal, Serbie, Soudan, Syrie, Turquie	
Marchés du carbone		Asie du Sud (Afghanistan, Bhoutan, Maldives, Népal), et Amérique latine (Équateur, Guatemala, Paraguay)	Arabie saoudite, Égypte, ex-République yougoslave de Macédoine, Maroc, Mexique, Oman, Pakistan, Qatar, République bolivarienne du Venezuela	

64 (quarter). Les agences ont indiqué, de façon générale, qu'elles avaient informé les pays des occasions de cofinancement. Le PNUE a indiqué que dans ses discussions sur la conformité avec les pays, il porterait à l'attention des représentants du gouvernement les liens importants avec les changements climatiques et la nécessité de trouver d'autres sources de financement afin de profiter des bénéfices accessoires de l'élimination des HCFC. Ces échanges ont eu lieu dans le contexte des réunions de coordination du plan de gestion de l'élimination des HCFC et des consultations/présentations aux parties

prenantes. Cependant, plusieurs pays préfèrent ne pas aborder la question du cofinancement au niveau des entreprises. Ce n'est pas le cas au Ghana, où le plan de gestion de l'élimination des HCFC a été intégré aux activités d'efficacité énergétique du pays.

64 (quinquies). Le PNUE a aussi fait savoir qu'il avait pris des mesures pour obtenir du cofinancement auprès des sources de ses plans de gestion de l'élimination des HCFC approuvés pour les Maldives à la 60^e réunion et le Cambodge à la 61^e réunion. Il a indiqué que la majorité, voire même la totalité, des solutions de cofinancement du climat seraient présentées dans les propositions de plan de gestion de l'élimination des HCFC. La question du cofinancement visant à profiter des avantages climatiques de l'élimination des HCFC a été abordée directement ou indirectement dans les réunions de réseaux régionaux.

64 (sexies). L'ONUDI a indiqué qu'elle a pris des mesures pour obtenir du cofinancement pour les composants de ses projets qui ne sont pas admissibles au financement du Fonds multilatéral. L'Allemagne a indiqué que des délibérations sont en cours sur le cofinancement possible des solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète et que dans un des cas, les occasions de cofinancement seraient plus précises après l'approbation du plan de gestion de l'élimination des HCFC.

64 (septies). La Banque mondiale a fait savoir qu'elle tentait d'établir des synergies avec l'efficacité énergétique et que les occasions de cofinancement seraient abordées dans les trois plans de gestion de l'élimination des HCFC en préparation. La Banque examine également la faisabilité d'utiliser les mécanismes du marché afin d'accélérer le financement des donateurs dans le but d'utiliser le financement du carbone pour faciliter l'élimination des HCFC.

- **Ajouter** les alinéas suivants à la recommandation, au paragraphe 65 :
 - e) Annuler le projet sur les refroidisseurs dans les Caraïbes (LAC/REF/47/DEM/36) si aucun autre participant n'est recensé pour participer au projet sur les refroidisseurs d'ici la 63^e réunion du Comité exécutif;
 - f) Prier le PNUE et l'Allemagne de fournir à la 63^e réunion de l'information sur l'état des mesures prises pour obtenir du cofinancement pour les pays pour lesquels cette information n'a pas été fournie dans les catégories présentées au tableau 14 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/6/Add.1, et le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale d'actualiser l'information fournie à la 62^e réunion, si nécessaire, aux fins de présentation à la 63^e réunion.